

Commune de Canappeville

10 rue de l'Ecole - 27400 Canappeville

Prescrit le : 24 mai 2011 Arrêté le : 16 juillet 2013 Approuvé le : 18 février 2014 Modification simplifiée le : 23 mai 2017 Vu pour être annexé au dossier à la CDM du 23/05/2017

Cabinet FORTEAU Géomètre-Expert Consultant en urbanisme 49, rue Saint Jean - 28100 DREUX

Tel 02.37.46.62.68 cabinet.forteau.dreux@wanadoo.fr

Légende

Zone Urbaines et à Urbaniser Zone U (zone urbaine correspondant au bourg de Canappeville) Zone AU (zone à urbaniser à dominante d'habitat)

Zone N (zone naturelle) Zone Nh (zone naturelle comportant des habitations) Zone Ne (zone naturelle réservée aux équipements sportifs) Zone Nf (zone naturelle réservée à l'exploitation forestière)

Zone A (zone agricole) Zone Ah (zone agricole comportant des habitations) Zone Ae (zone agricole correspondant au centre de formation en élevage)

Espaces Boisés Classés au titre de l'article L130-1 du code de l'urbanisme

Emplacement reservé

Espaces paysagers protégés au titre de l'article L123-1-5 7° du code de l'urbanisme Se référer à la pièce n°4-b OAP1 Périmètre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Eléments ponctuels du patrimoine bâti repérés au titre de l'article L123-1-5 7° du code de l'urbanisme (se référer à la pièce n°4-b)

Eléments ponctuels du patrimoine naturel repérés au titre de l'article L123-1-5 7° du code de l'urbanisme (se référer à la pièce n°4-b) Eléments linéaires du patrimoine naturel repérés au titre de l'article L123-1-5 7° du code de l'urbanisme (se référer à la pièce n°4-b)

Eléments linéaires du patrimoine naturel repérés au titre de l'article L123-1-5 7° du code de l'urbanisme (se référer à la pièce n°4-b) Axe de ruissellement

Cavité souterraine comblée

Liste des emplacements réservés

N° de l'E.R (se référer au règlement pour plus de détails)	Bénéficiaire	Emp
ER 1: Extension du groupe scolaire	Commune	2170
ER 2: Largeur 10m - création d'un fossé d'eaux pluviales	Commune	3029
ER 3: Création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales	Commune	4080
ER 4: Aménagement de la salle communale	Commune	267
ER 5 : réalisation de logements locatifs/collectifs	Commune	5500

